

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 7 juillet 2022

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès – État des cultures pour les années 2007 à 2015**  
**N/Réf : 22I019IC**

---

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès qui nous a été transmise par la Direction des communications le 5 juillet dernier. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir les renseignements suivants, soit l'état des cultures pour les années 2007 à 2015 présenté de la même façon que le rapport accessible sur le site Web de La Financière agricole du Québec.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents recensés par votre demande. Ceux-ci vous sont transmis en neuf fichiers pdf intitulés «état des cultures», et ce, pour chacune des années visées par votre demande.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]

Isabelle Chabot  
La Responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels

IC/sg

p. j.